

RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE



Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable du réseau Régie d'Aqueduc Richelieu Centre

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation, nous avons adopté un plan visant à déterminer si certaines maisons des municipalités membres de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre sont à prioriser en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable. Les actions qui en découlent permettront de cibler, sensibiliser et de recommander les mesures de correction nécessaire en plus de soutenir les citoyens aux prises avec la présence de plomb.

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre partage la préoccupation du gouvernement à l'égard de la présence possible de plomb dans l'eau potable et s'engage, par ce plan, à intervenir de manière préventive pour réduire celle-ci, le cas échéant.

Un plan en 3 phases

Phase 1		
Inventaire des adresses à prioriser		
Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none">➤ Identifier les adresses prioritaires	<p>Inventaire</p> <p>Information aux Citoyens des Adresses ciblées</p>	2022/2026
Phase 2		
Dépistage du plomb dans l'eau dans les adresses ciblées		
Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none">➤ Vérifier la présence ou non de plomb dans l'eau potable des résidences et des bâtiments des adresses ciblées➤ Inviter les citoyens ayant une maison construite avant 1990 à s'inscrire pour faire analyser l'eau de leur robinet (prioriser les résidences ayant une construction plus vieille et/ou celles dont la plomberie n'a jamais été remplacée)	<p>Échantillonnage</p> <p>Communication des résultats aux propriétaires</p>	<p>Du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre de chaque année</p> <p>Dans les 30 jours suivant la réception des résultats</p>

